Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 17 mars 2022, à 8 h 30

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra en conformité avec les arrêtés ministériels en vigueur.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 17 mars 2022, à 8 h 30.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Appel d'offres public

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1228109001

Adjuger à Toiture Léon inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 436 416,36 $, taxes incluses, un contrat pour la réfection du bassin-01 de la toiture de la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord et autoriser une dépense de 43 640 $, taxes incluses, pour les contingences, une dépense de 12 000 $, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 492 056,36 $.
Appel d'offres 1102 / 4 soumissionnaires

70 – Autres sujets

70.01 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions du public.

_____
Anne-Sophie Bergeron
Secrétaire d'arrondissement substitut
Montréal, le mardi 15 mars 2022

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 20.01

2022/03/17
08:30

Dossier # : 1228109001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adjuger à Toiture Léon inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 436 416,36 $, taxes incluses, un contrat pour la réfection du bassin-01 de la toiture de la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord et autoriser une dépense de 43 640 $, taxes incluses, pour les contingences, une dépense de 12 000 $, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 492 056,36 $. Appel d'offres 1102 / 4 soumissionnaires

QUE soit adjugé à Toiture Léon inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 436 416,36 $, taxes incluses, le contrat 1102 pour la réfection du basin-01 de la toiture de la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord;
QUE soit autorisée une dépense de 43 640 $, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense de 12 000 $, taxes incluses, pour les incidences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 492 056,36 $;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Rachel LAPERRIÈRE **Le** 2022-03-15 09:06

Signataire : Rachel LAPERRIÈRE

_____

Directrice de l'arrondissement Montréal-Nord
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1228109001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adjuger à Toiture Léon inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 436 416,36 $, taxes incluses, un contrat pour la réfection du bassin-01 de la toiture de la mairie de l'arrondissement de Montréal-Nord et autoriser une dépense de 43 640 $, taxes incluses, pour les contingences, une dépense de 12 000 $, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 492 056,36 $. Appel d'offres 1102 / 4 soumissionnaires

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du programme de mise à niveau et d'amélioration et maintien d'actif, l'arrondissement de Montréal-Nord veut procéder à la réfection de la toiture de la mairie d'arrondissement. Le présent sommaire décisionnel a pour but d'adjuger un contrat pour la réalisation de ces travaux.
Le processus d'appel d'offres public s'est déroulé du 9 février 2022 au 2 mars 2022 pour une durée totale de vingt-un (21) jours. Sur les quatre (4) preneurs du cahier des charges, dont la liste complète se trouve en pièce jointe, quatre (4) ont déposé une soumission. Un (1) preneur du cahier des charges n'est pas un entrepreneur général.

Un (1) addenda a été émis le 22 février 2022, sept (7) jours avant l'ouverture publique des soumissions. Cet addenda avait pour but de clarifier certaines informations, répondre aux questions des soumissionnaires et d'ajouter des informations aux plans et devis.

La publication de cet addenda n'a eu aucune incidence sur la date de dépôt des soumissions.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

BC 148338 - Adjuger à CGA Architectes inc, au montant maximum de 33 950 $, taxes incluses, pour des services professionnels en architecture multidisciplinaire. Demande de prix C-21-005

DESCRIPTION

La réfection du bassin-01 de toiture. Ces travaux comportent notamment :

- Réfection du bassin-01 de la toiture de la mairie, dernier des trois bassins existants;
- Ajout d'un escalier de services sur la toiture pour l'entretien des unités de ventilation de climatisation;
- L'enlèvement d'une des unités de climatisation existant non fonctionnel ;

Des contingences de 10% sont prévues au contrat pour faire face aux imprévus de chantier.

Il est à noter que la surveillance partielle des travaux sera assurée par CGA architectes, et une surveillance partielle d'un

laboratoire spécialisé sera assurée durant les travaux de bétonnage.

JUSTIFICATION

L'arrondissement de Montréal Nord ne possède pas les ressources interne pour réaliser les travaux de cette envergure. Tel que mentionné dans la lettre de recommandation des professionnels en pièce jointe, ils affirment avoir procédé à l'analyse des soumissions reçues le 03 mars 2022. Leur analyse démontre que Toiture Léon Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme. Les professionnels recommandent l'octroi du contrat à Toiture Léon inc.

Les prix des quatre (4) soumissions reçues sont divergents, mais la moyenne des soumissions conformes à seulement 30% d'écart avec l'estimation des professionnels.
Par contre l'écart entre l'estimation interne et le budget alloué au projet au PDI est de seulement 3 % pour ces raisons, l'octroi du contrat à Toiture Léon inc. est recommandé.

Les quatre (4) soumissions reçues ont été analysées, quatre (4) soumissions sont conformes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les dépenses incidentes au montant total de 12 000$, comprennent les dépenses supplémentaires possibles liées à un laboratoire spécialisé et les interventions ponctuelles sur les divers équipements existants par les travaux publics durant les travaux.

SOUMISSIONS CONFORMES	**COÛT DE BASE** (TAXES INCLUSES)	**AUTRES (INCIDENCES)** (TAXES INCLUSES)	**TOTAL** (TAXES INCLUSES)
Toiture Léon Inc.	436416.36	n/a	436 416.36$
Couverture Montréal Nord Ltée	446 074,26	n/a	**446 074,26$**
Les couvertures St-Léonard Inc.	456 220,80	n/a	**456 220,75**
Groupe Pentagone	553 029,75	n/a	**553 029,75**
Dernière estimation réalisée par CGA	**$**	**n/a**	
Coût moyen des soumissions conformes reçues ($) VOICI LA FORMULE : total du coût des soumissions conformes reçues/nombre de soumissions			472 935,38$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) VOICI LA FORMULE : [(coût moyen des soumissions conformes – la plus basse)/la plus basse) x 100]			**8.4%**
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes ($) VOICI LA FORMULE : (la plus haute conforme – la plus basse conforme)			**116 616,39$**
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) VOICI LA FORMULE : [(la plus haute conforme – la plus basse conforme)/la plus basse) x 100]			**26.7%**
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation ($) VOICI LA FORMULE : (la plus basse conforme – estimation)			**102 802,06$**
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) VOICI LA FORMULE : [(la plus basse conforme – estimation)/estimation) x 100]			**30%**
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse ($) VOICI LA FORMULE : (la deuxième plus basse – la plus basse)			**9657,9$**
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) VOICI LA FORMULE : [(la deuxième plus basse – la plus basse)/la plus basse) x 100]			**2%**

La dépense totale pour la réalisation du projet est de 492 056,36 taxes incluses,sera financée à 100% par l'arrondissement dans le cadre du programme triennal d'immobilisation. et se répartit de la façon suivante :

Toiture Léon inc.	Montant avant taxes	Montant taxes incluses	Montant net	financement (montant net)		
				règlement emprunt local	surplus	Total
Réfection de la toiture - contrat 1102	379 575,00 $	436 416,36 $	398 506,30 $	79 701,26 $	318 805,04 $	398 506,30 $
Contingences	37 956,08 $	43 640,00 $	39 849,14 $	7 969,83 $	31 879,31 $	39 849,14 $
Incidences	10 437,05 $	12 000,00 $	10 957,60 $	2 191,52 $	8 766,08 $	10 957,60 $
	427 968,13 $	**492 056,36 $**	**449 313,04 $**	**89 862,61 $**	**359 450,43 $**	**449 313,04 $**

MONTRÉAL 2030

Les principes de développement durable applicables seront respectés, notamment dans l'utilisation de matériaux moins dommageables, l'installation d'une membrane de toiture blanche et la gestion des déchets de construction sur le chantier.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les travaux de réfection doivent avoir lieux le plus rapidement possible au printemps pour s'assurer que les unités de climatisation de la mairie soient rebranchées avant la période estivale.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Les travaux se feront majoritairement à l'extérieur du bâtiment. Les interventions intérieures seront planifiées en dehors des heures d'ouverture du bâtiment. L'évolution de l'épidémie et des mesures sanitaires à mettre en place pourraient avoir un impact sur l'échéancier et sur le budget du projet.
Le devis exige la mise en place de mesures sanitaires afin d'obéir aux recommandations les plus strictes en termes de santé et sécurité de la CNESST et de la Direction générale de la santé publique.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

L'échéancier de réalisation du mandat est détaillé selon les phases ci-dessous :

PHASES PROJETÉES	**DATES**
Adjudication du contrat (CA)	17 mars 2022
Début des travaux	mi-avril
Fin des travaux - prise de possession	Fin mai

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Le procès-verbal donnant la liste des soumissionnaires est en pièce jointe.
La recommandation des professionnels responsables d'analyser les soumissions reçues est en pièce jointe.
Des clauses pour la prévention de la fraude et de manœuvres dolosives sont incluses au Règlement de gestion contractuelle de cette soumission.
Le présent appel d'offres respecte le Règlement de gestion contractuelle.
La compagnie et ses administrateurs ne sont pas inscrits comme des personnes devant être déclarées non conformes en vertu du Règlement de gestion contractuel.
La vérification de la validité des licences des entrepreneurs a été effectuée auprès de la Régie du bâtiment et de la RENA.

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

L'adjudicataire est le plus bas soumissionnaire conforme soit: Toiture Léon inc.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Daniel ROBERT)

Validation du processus d'approvisionnement :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Ahmed YASMI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Charles THIVIERGE
Architecte

ENDOSSÉ PAR Le : 2022-03-10

Jérome VAILLANCOURT
Directeur

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Jérome VAILLANCOURT
Directeur
Tél : 514-328-4000, 4038
Approuvé le : 2022-03-10